



MAIRIE DE VIVIERS

CCAS DE VIVIERS

COLIS DE FIN D'ANNEE POUR LES SENIORS

ANNEE 2023

REGLEMENT DE CONSULTATION

Article 1 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture des colis de fin d'année à l'attention des seniors de la commune pour l'année 2023.

Article 2 – Besoin

480* Colis alimentaires sucrés – salés pour une personne

22* Colis alimentaires sans viande ni alcool pour une personne

27* Colis d'hygiène pour une personne

Montant maximum de chaque colis : **25 € TTC**

*le nombre de colis sera réajusté à la commande

Article 3 – Caractéristiques

Les colis devront être composés des éléments suivants, dont des produits provenant des régions Auvergne-Rhône-Alpes et/ou Provence-Alpes-Côte d'Azur et/ou Occitanie et plus particulièrement de l'Ardèche.

Les colis devront être livrés confectionnés dans un contenant. Le contenant devra être de couleur différente selon qu'il s'agit d'un colis sucré/salé, d'un colis sans viande ni alcool ou d'un colis d'hygiène, afin de faciliter la distribution.

Colis Sucré – Salé	Colis sans viande ni alcool	Colis Hygiène
Valisette en carton décorée avec poignée		
Une bouteille de vin (blanc ou rouge) Un assortiment de produits salés (terrines à la viande au poisson et/ou aux légumes, foie gras ...) Un assortiment de produits sucrés (gâteaux, chocolat, confiture...)	Une bouteille de jus de fruit Un assortiment de produits salés (terrine de légumes...) Un assortiment de produits sucrés (gâteaux, chocolat, confiture, miel...)	Un assortiment de produits pour la toilette (savons : solide et/ou liquide, shampoing, crème hydratante ...)
Une carte de vœux avec le texte suivant : Martine MATTEI, Maire de Viviers, le Conseil Municipal et le Conseil d'administration du CCAS, vous souhaitent de Bonnes Fêtes.		

Article 4 – Livraison

La livraison devra avoir lieu le lundi 11 décembre 2023 à l'Espace Johnny Hallyday, 29 chemin de Barulas à Viviers.

Article 5 – Remise des offres

La proposition de devis devra être accompagnée d'un exemplaire du colis.

Ceux-ci devront être remis au plus tard le 20 juin 2023.

- Par courrier au CCAS de Viviers – 11 Chemin de la Madeleine – 07220 VIVIERS

Ou

- A l'accueil du CCAS de Viviers – 11 chemin de la Madeleine – 07220 VIVIERS, aux horaires d'ouverture (du lundi au jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h, vendredi fermeture à 16h30)

Article 6 – Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires, prendre contact avec Mme Patricia DEJOUX au 04 75 49 86 16 ou par mail : ccas@mairie-viviers.fr